



الشركة الوطنية للإذاعة والتلفزة
 +ⵏⵔⵓⵙⵓⵏⵓⵔ ⵜⵓⵏⵓⵙⵓⵏⵓⵔ ⵜⵓⵏⵓⵙⵓⵏⵓⵔ ⵜⵓⵏⵓⵙⵓⵏⵓⵔ
 Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision

DECISION DE RECRUTEMENT

Réf : 02/24/A.T/i.s.r

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;
- Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;
- Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;
- Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° 02/24/A.T est lancée pour le recrutement d'un (01) Ingénieur Systèmes et Réseaux ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité
<u>Ingénieur Systèmes et Réseaux</u>	01 poste	- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat	BAC + 5	- Télécommunication et/ou réseaux ; - Informatique et sécurité - Sécurité des systèmes d'Information - Sécurité informatique

Article 2 : Principales missions

L'ingénieur en Systèmes et Réseaux est en charge de la qualité du réseau, de la confidentialité des données qui y transitent, de la continuité de service et de l'optimisation des réseaux IT et Broadcast pour les installations techniques TV / Radio de la SNRT. Il intervient sur des

éléments techniques de l'installation matérielle, diagnostique les pannes, détermine les origines et résout les problèmes. Il est ainsi chargé de :

- Analyser et étudier les besoins en équipements matériels et logiciels de l'entreprise.
- Participer à l'élaboration des plans d'action annuel de la direction technique et des Systèmes d'Information ;
- Conceptualiser, proposer, implémenter et déployer des solutions réseaux et informatiques adaptées aux besoins de la structure ;
- Maintenir et améliorer l'infrastructure existante ;
- Participer à la rédaction du cahier des charges des spécifications techniques des équipements et analyser les propositions des constructeurs sur la fiabilité et la compatibilité des équipements ;
- Assurer une veille technologique pour garantir l'optimisation des ressources systèmes et réseaux ;
- Réaliser les études techniques en collaboration avec les chefs de projets ;
- Gérer le déploiement des projets en collaboration avec les chefs de projets ;

- Participer à l'élaboration du planning de la réalisation des projets de la Direction Technique et des Systèmes d'Information ;
- Veiller au respect du calendrier du plan d'action ;
- Participer à l'établissement des appels d'offres, bons de commande et marchés ;
- Faire le suivi des réalisations des projets et participer à la validation des documents administratifs liés aux marchés, bons de commande et à la réception des projets ;
- Veiller à l'application du manuel de procédures de la Direction Technique et des Systèmes d'Information et du règlement de La SNRT ;
- Assurer le reporting à sa hiérarchie ;
- Intervenir hors horaires de travaux et être disponible.

Article 3 : Compétences requises

L'Ingénieur en Systèmes et Réseaux doit être doté des compétences suivantes :

❖ Techniques :

- Maîtrise des systèmes d'exploitation PC, serveurs, routeurs (Windows, Linux, Unix, Solaris et MAC).
- Maîtrise des réseaux (LAN, MAN, WAN), protocoles, routage, virtualisation, Wi-Fi .
- Maîtrise des routeurs, commutateurs, concentrateurs, normes, câbles et fiches réseaux.
- Maîtrise des bases de données (Postgresql, MongoDB, SQL Server) et technologies de stockage (SAN, NAS, Réplication, ...).
- Niveau pratique en JAVA/J2EE, Python, C/ C++.
- Niveau pratique en développement selon les architectures SOA.

❖ Comportementales et Managériales :

- Capacité à travailler de façon autonome et à collaborer au sein d'une équipe.
- Etre dynamique, polyvalent, rigoureux, organisé, motivé, curieux, ambitieux.
- Faire preuve d'initiative et être attentif aux détails

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test oral et enfin d'un test pratique.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

$$\text{Note du test oral} * 0,6 + \text{Note du test pratique} * 0,4$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Français	30 minutes
TEST PRATIQUE	1) Pouvoir projeter les connaissances théoriques sur une problématique réelle. 2) Tester le niveau d'analyse et la capacité à trouver des solutions optimales	Note/20	Français	2 H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.
- Une (1) copie certifiée conforme des attestations d'expérience, le cas échéant.

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le **.....2.7.MARS.2024**

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faïçal LARAICHI

Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision

17 MARS 2024